SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1250100: exploitations forestieres

En vigueur au 01/07/2010 (Dernière actualisation de la page 01/07/2010)

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

1.1. ESSENCE: FEUILLUS

1.1.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.1.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESSENCES

Catégorie		
40/89	EUR/m3	3.25
90 et plus	EUR/m3	2.66

1.1.1.2. ESPECE D'ARBRE: PEUPLIERS

Catégorie		
moins de 120	EUR/m3	3.19
120/179	EUR/m3	1.83
180 et plus	EUR/m3	1.50
toutes catégories	EUR/m3	1.87

1.1.2. TRAVAUX: DECOUPE ET MISE EN TAS SANS CHARGEMENT

Produit de bois		
1a.Houppier, baliveaux et taillis	EUR/stère	7.69
1b.Qualité trituration	EUR/stère	7.69
2.Houppier peuplier	EUR/ton	7.35
3.Houppier et baliveaux	EUR/ton	5.91
4.Fendage avec aide mécanisée	EUR/stère	5.91
5.Découpage de grumes de peuplier avec aide mécanisée	EUR/m3	0.67

1.2. ESSENCE: RESINEUX

1.2.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.2.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESPECES (SAUF PIN SYLVESTRE)

Pour pelage forestièrement : augmentation de 20%.

Catégorie		Distinction	
		Catégories à la finition	Abattage devant ébrancheuse
30 et moins	EUR/m3	20.72	2.35
31/40	EUR/m3	13.30	2.35
41/50	EUR/m3	8.89	1.77

51/60	EUR/m3	6.79	1.77
61/70	EUR/m3	6.49	1.77
71/119	EUR/m3	5.91	1.46
120 et plus	EUR/m3	4.75	1.14

1.2.1.2. ESPECE D'ARBRE: PIN SYLVESTRE

Catégorie		
40/69	EUR/m3	5.32
70/89	EUR/m3	4.45
90 et plus	EUR/m3	2.97

1.2.2. TRAVAUX: DECOUPAGE NORMALE EN QUELQUE ENDROIT QUE CE SOIT

1.2.2.1. PRODUIT DE BOIS: TRONCES DE SCIAGE (cubage et recoupe de la pointe compris)

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
60/89	EUR/m3	0.81	0.54
90 et plus	EUR/m3	0.54	0.38

1.2.2.2. PRODUIT DE BOIS: BALIVEAUX

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
Résineux 40/80 (maximum 3 dimensions)	EUR/m3	5.32	8.89

1.3. ESSENCE: SALAIRE HORAIRE MINIMUM POUR LE TRAVAIL EFFECTIF

Catégorie		
Ouvriers non qualifiés	EUR/heure	9.38
Ouvriers spécialisés	EUR/heure	10.20
Ouvrier transporteur routier	EUR/heure	10.20